



# LA GAZETTE DES COMBRAILLES

**SICTOM**  
des Combrailles

DÉCEMBRE  
2006  
N° 8

## Le Mot de la Présidente

Cette année encore le SICTOM des Combrailles affiche des résultats encourageants.

Bien que notre production globale de déchets ménagers suive la tendance nationale et ne cesse de progresser, notre poubelle traditionnelle a cessé de grossir et vous êtes de plus en plus nombreux à fréquenter les déchèteries et à trier vos emballages dans les points d'apport volontaire ou dans les sacs jaunes.

Toutefois, ce geste du tri doit devenir quotidien afin de réduire encore la part de déchets à enfouir. En effet, chaque année, le SICTOM des Combrailles stocke près de 9 000 tonnes de déchets ménagers au CSDU (Centre de Stockage des Déchets Ultimes) des Nigognes.

Aussi, afin d'assurer son autonomie de traitement jusqu'en 2009 (mise en exploitation du pôle de traitement et de valorisation VERNEA du VALTOM), le SICTOM des Combrailles a dû engager d'importants travaux d'extension et de mise aux normes du CSDU.

L'ensemble de ces prestations, bien qu'ayant un coût non négligeable, permet au SICTOM des Combrailles de respecter le cadre du Plan Départemental d'Élimination des Déchets et de s'intégrer dans une démarche globale de protection de l'environnement.

**Alors, à tous, MERCI pour vos efforts et faisons de notre geste du tri, un geste éco-citoyen du quotidien !**

Claire LEMPEREUR

### Dans ce numéro :

- Page 1 :** - Le mot de la Présidente  
- Le SICTOM des Combrailles en chiffres
- Page 2 :** - Le coût d'un service public performant : le point sur la TEOM.
- Page 3 :** - Le Centre de Stockage de Déchets Ultimes  
- Semaine de l'environnement : Petits et grands adoptent la tri-attitude !
- Page 4 :** - Le meilleur des déchets, c'est celui qui n'est pas produit !  
- Jeter utile, des exemples à suivre...

## « LE SICTOM DES COMBRAILLES EN CHIFFRES »

1- UNE PRODUCTION ANNUELLE DE DÉCHETS QUI NE CESSE D'AUGMENTER :

**580 kg** par habitant  
soit + 100 kg par hab. en 4 ans

2- UNE POUBELLE DE DÉCHETS NON RECYCLABLES QUI NE GROSSIT PLUS !

- 2003 : 329 kg par habitant
- 2004 : 328 kg par habitant
- **2005 : 326 kg par habitant**



3- UNE FORTE PROGRESSION DES QUANTITES COLLECTÉES EN DÉCHÈTERIE :

- 2003 : 95 kg par habitant
- 2004 : 150 kg par habitant
- **2005 : 161 kg par habitant**



4- LE TRI DES EMBALLAGES, UN GESTE DE QUALITE QUI DOIT DEVENIR QUOTIDIEN :  
**91 kg** de déchets par habitant ont été triés dans les points d'apport volontaire et dans les sacs jaunes.

Chaque habitant du SICTOM des Combrailles a trié en moyenne en 2006 :

- **17** bouteilles de produits d'entretien
- **41** bouteilles d'eau
- **10** boîtes de conserve
- **8** briques de lait
- **2** cannettes en aluminium
- **85** bouteilles en verre

Les erreurs de tri ont été divisées par 2, elles représentent désormais 10 à 15% des quantités collectées.

5- AMÉLIORER NOS PERFORMANCES POUR NOTRE ENVIRONNEMENT :

Le recyclage de nos emballages a permis l'économie de :

- **1 400 tonnes** de ressources naturelles (bois, minerai de fer, charbon...)
- **29 700 litres** de pétrole
- **6 900 m<sup>3</sup>** d'eau soit la consommation annuelle de 126 personnes.
- **5 300 MWh** soit la consommation annuelle en énergie de 512 personnes.

# LE COUT D'UN SERVICE PUBLIC PERFORMANT : LE POINT SUR LA TEOM

Le SICTOM des Combrailles est financé essentiellement par la TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

## ■ OBJECTIF :

La TEOM a pour objectif de pourvoir aux dépenses des services de collecte et de traitement des déchets ménagers.

## ■ REDEVABLES ET ASSUJETTIS :

Cette taxe porte sur les propriétés assujetties à la taxe foncière sur les propriétés bâties ou temporairement exemptées de celle-ci.

Si le bien soumis à la taxe est loué, le propriétaire peut en récupérer le montant dans les charges locatives.

## ■ MODALITES :

Le SICTOM des Combrailles a opté pour la TEOM (plutôt que la redevance) car c'est un système qui est plus simple et plus économique dans sa gestion : recouvrement par l'administration fiscale locale sans risque d'impayés.

De plus, la TEOM répond à un principe de solidarité puisqu'elle n'est en rapport ni avec la composition des ménages, ni avec le service rendu, ni avec les tonnages produits.

Le calcul de la TEOM est fonction du coût total de la collecte et du traitement des déchets ménagers.

La TEOM est calculée en fonction :

■ du taux unique appliqué sur le territoire du SICTOM :  
**Taux de TEOM (1)**

■ de la valeur locative de votre propriété :  
**Base de votre taxe foncière (2)**

La TEOM est donc proportionnelle à la valeur locative de la propriété.

Son calcul se fait de la façon suivante :

**Base de taxe foncière (1)**

X

**Taux de TEOM (2)**

=

**Montant de la TEOM (3)**

		Commune (1)	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Région	Taxe spéciale d'équipement	Taxe ordures ménagères (2)
Propriétés bâties	Taux 2005	22,75 %	2,44 %	%	11,08 %	3,63 %	0,109 %	13,14 %
	Taux 2006	22,75 %	2,54 %	%	11,28 %	3,63 %	0,108 %	15,08 %
	Adresse							
	Base	2577	2577		2577	2577	2577 (2)	333 (3)
Cotisation	Adresse	586	65		291	94	3	369 (3)
	Base							
Total des cotisations	2005	576	62		280	92	3	333
	2006	586	65		291	94	3	369 (3)
Variation en %		+1,74 %	+4,84 %		+3,93 %	+2,17 %	0 %	+16,82 %

Le respect de la réglementation, l'évolution des normes et les enjeux de protection de l'environnement induisent des coûts de collecte et de traitement des déchets ménagers importants.

Toutefois, le SICTOM des Combrailles se situe dans la moyenne départementale :

■ SICTOM Issoire-Brioude :	70.40 €	■ SMCTOM de la Haute-Dordogne :	74.12 €
■ Clermont-Communauté :	70.70 €	■ SIVM du Canton de Châteldon :	81.09 €
■ <b>SICTOM des Combrailles :</b>	<b>70.90 €</b>	■ Syndicat du Bois de l'Aumône :	83.11 €

# LE CENTRE DE STOCKAGE DE DECHETS ULTIMES (CSDU) - Le site des Nigennes -

En demandant la poursuite d'exploitation du CSDU de Saint-Eloy-les-Mines, le SICTOM des Combrailles a souhaité assurer son autonomie en matière de gestion des déchets du territoire : de la collecte à l'enfouissement.  
L'arrêté préfectoral en date du 29 septembre 2004, autorise **le syndicat à exploiter le site des Nigennes jusqu'en 2009.**

Les conditions de mise en conformité et d'admission des déchets sont particulièrement rigoureuses et l'investissement par conséquent, extrêmement lourd. Dans la situation actuelle, il s'agit de la solution la moins onéreuse et la moins contraignante pour le SICTOM des Combrailles.  
Le coût total de l'opération sera détaillé au terme des différents travaux.  
Le programme 2006 est achevé. Un premier casier a été mis en exploitation dès l'automne, ainsi que le casier amiante destiné dans un premier temps aux professionnels.  
Le prestataire, Véolia Propreté, a donc cessé toute exploitation de l'ancienne zone dont la réhabilitation doit logiquement s'achever en 2007.

La capacité annuelle de la nouvelle installation a été fixée à 16 000 tonnes / an alors que la totalité des déchets réceptionnés est actuellement de l'ordre de 9 000 tonnes / an.



Le syndicat peut donc envisager l'apport contrôlé et limité de déchets extérieurs à son périmètre, un apport synonyme de nouvelles recettes destinées à pondérer la hausse des coûts de prestation.

**Au printemps 2007, une journée portes ouvertes sera organisée afin de présenter les nouvelles infrastructures au public.**

## SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT : PETITS ET GRANDS ADOPTENT LA TRI-ATTITUDE !



Les élus du SICTOM des Combrailles ont profité des manifestations autour de la semaine du Développement Durable pour retrouver plus de 200 scolaires des Combrailles pour visiter différentes structures de traitement des déchets ménagers : Centre d'Enfouissement Technique, plateforme de compostage des déchets verts et centre de tri.



La visite du centre de tri a été l'occasion pour tous, d'identifier l'ensemble des étapes du tri des emballages préalables au recyclage.

**Chacun a ainsi pu se rendre compte de l'importance d'un geste du tri quotidien de qualité chez soi.**



# LE MEILLEUR DES DECHETS, C'EST CELUI QUI N'EST PAS PRODUIT !

Réduire la production de déchets à la source reste le meilleur moyen de réduire le volume de nos poubelles. Chacun y a son rôle : les industriels, les distributeurs et bien sûr chacun des citoyens consommateurs.

**Voici quelques conseils pour réduire durablement sa production de déchets au quotidien :**



**1-** Pour transporter nos courses, **limitons les sacs jetables en plastique** et privilégions un contenant réutilisable : cabas, panier, chariot à roulettes, sac à dos...

**2-** Préférons **les produits durables, réutilisables et rechargeables** aux produits à usage unique (produit d'entretien, vaisselle, gobelets...).

**3-** Pour la consommation d'eau plate, pensons à **l'eau du robinet** car elle ne génère pas de déchets d'emballage.

**4- Stop pub !**

Utilisons notre droit de refuser les courriers publicitaires anonymes. Il suffit d'indiquer sur notre boîte aux lettres notre souhait de ne plus les recevoir.

**5-** Réduisons notre consommation de papier et d'encre, imprimons recto-verso et en mode « brouillon ».

**6-**

Quand on a un jardin, **préparons notre compost** à partir des déchets de cuisine (épluchures, légumes) et de jardinage (gazon, feuilles, tailles de haies...).

Ces autocollants sont disponibles gratuitement dans toutes les mairies du SICTOM.

NON à la publicité et aux journaux d'annonces



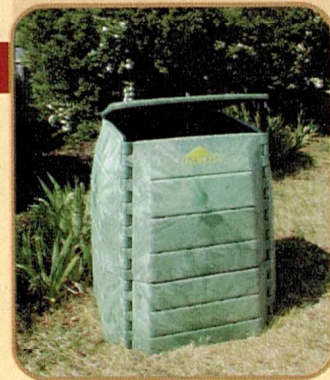
**STOP PUB**

Réduisons vite nos déchets !

Merci

OUI à l'Info des collectivités

Le SICTOM des Combrailles participera au début de l'année 2007, à l'opération menée par le VALTOM proposant des composteurs individuels de jardin à tarifs préférentiels.



## JETER UTILE, DES EXEMPLES À SUIVRE ...

Consommateurs déjà actifs, les enfants seront les éco-citoyens de demain. C'est pourquoi, le SICTOM des Combrailles a sensibilisé plus de 270 élèves à la gestion des déchets ménagers au cours de l'année scolaire 2005-2006 et a accompagné les établissements qui mènent des actions pilotes.

**1-** Les élèves du collège de Saint-Eloy-les-Mines et du LEPA de Saint-Gervais-d'Auvergne compostent leurs déchets de cantine soit près de 15 tonnes de biodéchets qui ont une seconde vie.

**2-** Le LEP de Saint-Eloy-les-Mines avec son projet de mise en place du tri du papier au sein du lycée, a représenté la France à l'Eco-parlement européen des jeunes.

**3-** Les élèves du primaire ont participé à l'opération Brikkado : tri des briques alimentaires au profit des actions humanitaires de l'UNICEF et ont travaillé à un projet pédagogique « ramassons nos déchets » qui consiste à faire la chasse aux déchets jetés sur la voie publique.



Journée de l'humus et du jardin au collège de Saint-Eloy

Ecole primaire de Pionsat en visite à la déchèterie

